

# ff golf

Fédération Française de Golf  
Ligue Nouvelle Aquitaine  
Comité Départemental de la Gironde

## INTERCLUBS DE GIRONDE SENIORS MESSIEURS

### REGLEMENT PARTICULIER 2019

#### **1 CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour les clubs

Epreuve ouverte à toutes les associations sportives avec terrain de la Gironde.

Pour les joueurs

Etre membres permanents et licenciés de l'A.S. du club qu'ils représentent.

Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf

Avoir 50 ans révolus la veille de la compétition.

Pour les capitaines

Les Capitaines/responsables Séniors qui reçoivent une compétition sur leur terrain, sont chargés de l'organisation de l'épreuve en shot-gun, avec désignations des trous et des équipes concernées.

Les capitaines seront chargés de collecter les green-fees auprès de leurs équipiers, afin de simplifier les paiements auprès du golf.

L'organisation d'un déjeuner est prévue, avec tous les participants, après chaque rencontre ; De ce fait, les capitaines devront indiquer au capitaine qui reçoit la compétition, le nombre de joueurs qui déjeuneront, afin de prévenir le restaurant du nombre de repas nécessaires.

#### **2 FORME DE JEU**

interclubs par équipes de 8 joueurs se déroulant sur 6 journées (une phase préliminaire de 5 épreuves et une finale, selon le calendrier suivant :

GF      REPAS

<b>1ère</b>	<b>Compétition</b>	<b>5 MARS / 9H</b>	<b>GUJAN</b>	<b>26€ et 21€</b>
<b>2ème</b>	<b>Compétition</b>	<b>21 MARS / 9h</b>	<b>TEYNAC</b>	<b>27€ et 21€</b>
<b>3èe</b>	<b>Compétition</b>	<b>2 AVRIL / 9h</b>	<b>LACANAU</b>	<b>? ?</b>
<b>4ème</b>	<b>Compétition</b>	<b>18 AVRIL / 9h</b>	<b>PESSAC</b>	<b>30€ et 20 €</b>
<b>5ème</b>	<b>Compétition</b>	<b>30 AVRIL / 9h</b>	<b>GRAVES et SAUT</b>	<b>28€ ?</b>
<b>FINALES MATCH-PLAY</b>		<b>21 MAI / 9H</b>	<b>CAMEYRAC</b>	<b>? ?</b>

### 3- Phase préliminaire

#### 3-1 Formes de jeu

Les Equipes sont composées de 8 joueurs par camps de deux.

Les 5 premières Compétitions se dérouleront en brut 4 balles stroke-play par camps de deux joueurs.

#### 3-.2 Classement et Attribution de points

Le classement de chaque épreuve est établi par addition des 3 meilleurs scores sur les 4 possibles par Club.

Les points sont attribués en fonction de la place ainsi obtenue :

- 1 point pour l'équipe qui aura joué le moins de coups
- 2 points pour l'équipe classée 2<sup>ème</sup>,
- 3 points pour l'équipe classée 3<sup>ème</sup>, etc....

**En cas d'égalité, le départage se fera sur la meilleure 4<sup>ème</sup> carte entre les équipes concernées ,puis éventuellement sur la meilleures des 3 cartes**

Une équipe présentant 3 camps sera classée normalement. Une équipe sera classée dernière dans les cas suivants :

- L'équipe n'a pas au moins 3 camps (6 joueurs)
- L'équipe ne peut aligner au moins 3 cartes valables à l'issue de la compétition

Une équipe sera classée dernière plus 5 points de pénalité si elle ne se présente pas à la compétition.

#### 3-3 .Ordre de jeu

Les capitaines sont libres du choix des joueurs des 4 camps de leur équipe .

Afin de conserver à cette compétition de séniors son caractère amical et sympathique, l'assemblée des capitaines a tiré au sort, pour chaque rencontre, les équipes et camps qui jouerons ensemble. Les listes sont jointes en annexe au présent règlement.

### **4 — JOURNEE FINALE \***

#### **Classement final**

#### **La 6<sup>ème</sup> compétition dénommée FINALE.**

Les rencontres finales se feront en fonction du classement, après la cinquième compétition, selon l'ordre suivant :

Le Premier contre le second, le troisième contre le quatrième , Le 5<sup>ème</sup> contre le e<sup>me</sup>...et ainsi de suite.

En cas d'égalité de places à l'issue de la 5<sup>èm<sup>e</sup></sup> compétition, le départage se fera sur la meilleure place entre les clubs concernés lors de la dernière compétition, éventuellement lors de l'avant dernière compétition etc ..

**Toutes Les Finales se dérouleront . maleen Match-Play selon la formule suivante :  
6 simples et un double formule 4 balles.\* (8 joueurs)**

Le capitaine qui reçoit la finale devra organiser les Match.Play comme indiqué ci dessus.

## 5 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### Comité de l'épreuve :

Il est composé : - du Responsable des Seniors au Comité de Gironde,  
- du capitaine du golf recevant la compétition,  
- du capitaine du prochain golf recevant la compétition.

En cas de litige, et à défaut d'avoir sur place un arbitre officiel, qui ne soit pas partie prenante de la compétition, les litiges seront réglés par le Comité de l'épreuve à la majorité simple. A défaut ils seront tranchés a posteriori par le Président du Comité de Gironde.

### Inscriptions :

**Les 11 clubs concernés, à savoir :**

**Arcachon, Bordeaux-Lac, Carnevrac, Guian, Lanton, Lacanau, Pessac, Médoc, Teynac, Graves et Sauternais, Bordelais.**

**doivent confirmer leur inscription auprès du Comité Départemental de Gironde par l'envoi impératif d'un chèque d'inscription de 35€ avant le 15 JANVIER 2019, libellé à son nom, et à adresser à José MUNOZ 30 Allée des Grépins – 33610 CESTAS**

### Divers :

Départs repères jaunes ; on place la balle sur les zones tondues ras du parcours.

Départs en shot-gun (cf. horaire ci-dessus) ; rencontres suivies d'un repas pris en commun.

Le capitaine responsable de l'épreuve envoie les départs (équipes et camps de 1 à 4) par trou, 48 heures avant la compétition.

Responsable des seniors et de l'épreuve au Comité de Gironde : Bertrand Sota